



FORMATION-EMPLOI

Hugues Ngouélondélé fait le point de sa mission en France

En séjour de travail en France, le ministre congolais de la Jeunesse, des Sports, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, a expliqué les grandes lignes de l'évolution de la mise en place du trait d'union entre les compétences congolaises de la diaspora européenne et

les entreprises installées au Congo. "Le gouvernement congolais, à l'instar des autres gouvernements, est préoccupé par la question de l'adéquation formation-emploi. Les secteurs d'activités évoluent tellement vite qu'il faut que les formations, les plateaux techniques de

formation et les diplômés suivent. Pour le cas précis du Congo, nous avons mis en place le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage, dispositif à vocation qualifiante, pour réajuster l'adéquation formation-emploi », a-t-il indiqué.

Page 5



Hugues Ngouélondélé

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Imbroglio sur la gestion du quartier Saint-Denis



Situé au nord-ouest de Brazzaville, le quartier Saint Denis se trouve à la fois sous l'autorité administrative de la mairie de Djiri, neuvième arrondissement, et de celle de Mfilou, huitième arrondissement.

Les habitants de cette zone accusent parfois des difficultés dans l'établissement de certaines pièces administratives à cause de cette confusion née au lendemain de la création de Djiri en 2011.

Page 3

SÉCURITÉ SOCIALE

Des réformes pour la prise en charge des risques professionnels

A l'issue de la revue de la sécurité sociale tenue du 10 au 12 février à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, sous l'égide du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, les participants ont recommandé, entre autres, la mise en œuvre des réformes concernant la prise en charge des risques professionnels et l'extension de la sécurité sociale pour revaloriser les prestations sociales. La réforme envisagée permettra de se conformer à la juridiction applicable aux organismes de prévoyance sociale des Etats membres de la Conférence internationale de la prévoyance sociale.



Page 3

Les participants/DR

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les femmes de science méritent une considération particulière



Les femmes de science avec les membres du gouvernement

La ministre en charge de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a plaidé, le 11 février, à l'occasion de la Journée internationale des femmes et filles de science, pour la valorisation de cette couche sociale afin de la sortir de l'ombre.

D'après la ministre, il s'agit de mettre en lumière les femmes et filles congolaises évoluant dans le domaine des sciences en vue de renforcer leur capacité et leur faire jouer un rôle essentiel dans la communauté scientifique et technologique.

Page 4

EDITORIAL

Paix et sécurité

Page 2

ÉDITORIAL

Paix et sécurité

Dans un contexte international très tendu, le mini-sommet d'Oyo samedi dernier a donné lieu à des discussions de fond sur les questions de paix et de sécurité dans la Région des Grands Lacs, en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest. Vaste sujet dans un périmètre immense et dispersé où les situations et les contextes sont très dissemblables. Mais avec un fil conducteur : c'est par la médiation et la coopération qu'émergeront des solutions pérennes et cet exercice, le président du Congo avec l'appui de ses pairs en a la ferme volonté.

Sur les rives de l'Alima, les quatre chefs d'Etat ont fait le point de l'évolution sécuritaire et politique dans différentes zones en proie à de graves conflits. Dans la Région des Grands Lacs, les opérations conjointes engageant les armées nationales sont menées avec succès contre les groupuscules terroristes. En témoignent les offensives conduites par les armées ougandaise et congolaise en République démocratique du Congo contre les rebelles revendiqués de la branche Afrique centrale de l'Etat islamique. Et les chefs d'Etat s'en sont félicités.

Au même titre que les efforts diplomatiques menés au plus haut niveau pour l'ouverture des frontières communes de l'Ouganda et du Rwanda, ou encore la reconnaissance du rôle joué par le président angolais en République centrafricaine au titre de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs. Des signes forts à quelques jours du sommet de Kinshasa prévu à la fin du mois. Un même principe de médiation appliqué à la Libye et salué à Oyo que porte avec détermination le président Denis Sassou N'Guesso en tant que président du Comité de haut niveau et du Groupe de contact de l'Union africaine sur la Libye.

Les quatre dirigeants ont également apporté un soutien total à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest et aux mesures prises par cette organisation ouest africaine à l'endroit du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso. Dans une région en proie à la contagion de la violence, à quelques jours du sommet Europe-Afrique de Bruxelles et d'un probable retrait des forces françaises et de ses partenaires au Mali, les concertations au plus haut niveau sont cruciales pour œuvrer en faveur d'élections et accompagner le redéploiement des forces alliées avec l'implication des contingents africains.

Dans un contexte de tension extrême entre les pays pris dans la spirale des coups d'Etat, le message envoyé par le mini-sommet d'Oyo revêt toute son importance. La préservation de la stabilité en Afrique en est l'enjeu.

Les Dépêches de Brazzaville

PROTECTION DE LA PROFESSION

Création bientôt de l'Ordre des ingénieurs congolais

L'Assemblée nationale a adopté, le 11 février à Brazzaville, en première lecture, deux propositions de loi sur la profession d'ingénieur. Elles portent sur la réglementation du titre d'ingénieur, les conditions d'exercice de la profession et la création de l'ordre des ingénieurs du Congo. Un organe devant encadrer l'activité d'ingénieur dans le pays.



Une vue des députés lors de la plénière organisée au nouveau siège du Parlement Photo Adiac

Les deux propositions de loi ont été initiées par le député de Ngo-ko, dans la Cuvette, Blaise Ambeto, conformément aux dispositions prévues aux articles 125 et 143 de la Constitution du 25 octobre 2015. Le premier texte de loi, approuvé à l'unanimité par les députés après amendements, détermine qui peut être considéré comme ingénieur et qui a le droit d'exercer cette profession au Congo. Il fixe aussi les modalités et les principes fondamentaux qui régissent l'exercice de la profession d'ingénieur en République du Congo.

La seconde proposition de loi, elle aussi adoptée par les élus du peuple, porte sur la création de l'Ordre des ingénieurs du Congo. Une organisation professionnelle qui va regrouper tous les ingé-

nieurs congolais œuvrant dans de divers corps de métier, tels que des ingénieurs électriciens, informaticiens, électroniciens, physiciens, agronomes, forestiers, architectes et de bâtiment et travaux publics.

« L'ordre des ingénieurs du Congo est un organe professionnel dont la mission est de protéger les ingénieurs dans l'exercice de leur profession ainsi que leurs diplômes, en vue de favoriser l'épanouissement du métier. Il régit le fonctionnement de la profession d'ingénieur au Congo et permet aux acteurs d'être au diapason de leurs collègues de la sous-région, afin qu'ils apportent leur contribution dans le développement du pays », souligne le rapport de la Com-

mission Affaires juridiques et administratives que dirige Fernand Sabaye.

Sous la direction de son président, Isidore Mvouba, la chambre basse du Parlement a aussi entériné le projet de loi portant code pénitentier au Congo. Défendant le texte de loi, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga, a indiqué que le projet de loi fixe les lois fondamentales devant régir la détention des personnes dans les établissements pénitentiaires en République du Congo. Il prend aussi en compte les prescriptions standards sur la protection des mineurs privés de liberté, le traitement des femmes délinquantes en détention.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉCURITÉ SOCIALE

Rendre opérationnelles des nouvelles caisses de retraite

Réunis du 10 au 12 février à Kintélé, les participants à la revue de la sécurité sociale ont formulé plusieurs recommandations visant, entre autres, la mise en œuvre des réformes et l'extension de la sécurité sociale à la population non couverte, ainsi qu'à la revalorisation des prestations sociales et la prise en charge des risques professionnels.

Placée sur le thème « Renforcer la sécurité sociale pour qu'elle profite désormais à tous, notamment dans les circonstances de la maladie et la perte du revenu principal », la rencontre de trois jours visait principalement à revisiter les réformes entreprises dans le domaine de la sécurité sociale. Selon l'état des lieux présenté aux participants, plusieurs contraintes et limites freinent la mise en œuvre effective de la sécurité sociale en République du Congo.

Ainsi, dans le but de se conformer au socle juridique applicable aux organismes de prévoyance sociale des Etats membres de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres), plusieurs recommandations ont été formulées. Il s'agit, entre autres, d'élaborer un plan de mise en place effective et progressive des différentes caisses : Caisse des risques professionnels et des pensions du secteur privé, Caisse des pensions des agents de l'Etat (CPAE), Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) et la Caisse de la famille et de l'enfance en difficulté (Cafed).

Les participants ont également recommandé aux autorités de mener une étude spécifique de faisabilité en vue de la mise en place de la Cafed ; d'élaborer et mettre en place une politique nationale de prévention des risques professionnels. Le Congo devrait aussi ratifier les conventions de l'organisation internationale du travail (OIT) n°102 sur les minimas en matière de sécurité sociale, et n°118, sur l'égalité de traitement en matière de sécurité sociale.

Instaurer une assurance chômage
Concernant l'extension de la sécurité sociale, il est suggéré d'identifier

la population active non couverte ; de réaliser des études de faisabilité en vue de l'élaboration des textes juridiques nécessaires à l'extension de la couverture sociale. Il s'agit aussi d'instituer un régime de retraite complémentaire obligatoire par capitalisation et géré par les organismes publics ; de mener une réflexion sur l'instauration d'une assurance chômage.

S'agissant de la revalorisation des prestations sociales et de la prise en charge des risques professionnels, les recommandations portent sur l'uniformisation des modalités de prise en charge des enfants dans les organismes de sécurité sociale ; l'institution de la branche des risques professionnels au sein de la CPAE, en vue de favoriser la couverture sanitaire et celle des prestations en nature.

Instituer une loi de programmation budgétaire pluriannuelle

Quant aux sources de financement innovant, les participants ont demandé aux différents acteurs de mener



Les participants / DR

une réflexion pour un élargissement de l'assiette de cotisation sociale et sur les mécanismes de création de nouveaux produits de financement et en déterminer les modalités de recouvrement.

Les autres recommandations concernent la réalisation des études actuarielles, en vue de revisiter l'en-

semble des paramètres de gestion et de détermination/liquidation des droits et à la mise en place de nouvelles caisses ; le rappel à tous les employeurs, dont l'Etat et ses démembrés, de leur obligation de reverser les cotisations sociales. Il s'agit enfin de veiller au respect des ratios prudentiels de la Cipres

en matière de gestion ; d'optimiser le recouvrement des produits de financement actuels ; de mener une réflexion pour une loi de programmation budgétaire pluriannuelle sur la sécurité sociale.

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayesa, a rappelé que les conclusions de ces assises ouvrent la voie d'une transition vers une sécurité sociale plus efficace, inclusive et vers plus de justice sociale au Congo. « Nous venons donc de nous donner les ressources nécessaires pour aller résolument à l'opérationnalisation des nouveaux régimes et à la mise en place de nouvelles caisses. Le gouvernement, à travers le ministère en charge de la Sécurité sociale, s'engage à ne ménager aucun effort afin qu'advienne une protection sociale au bénéfice de tous », a-t-il rassuré.

Parfait Wilfried Douniama

Les nouveaux régimes et les nouvelles caisses de sécurité sociale

Notons que la loi cadre n°31-2011 du 15 juillet 2011, instituant le système de sécurité sociale au Congo, a balisé la voie en vue de la refondation du système de sécurité sociale. Cette refondation repose sur la diversification et l'élargissement des prestations servies. A cet effet, quatre nouveaux régimes de sécurité sociale ont été créés, notamment le Régime des pensions des agents de l'Etat, loi n° 11-2012 du 4 juillet 2012 ; le Régime des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé, loi n° 18-2012 du 22 août 2012 ; le Régime de la famille et de l'enfance en difficulté, loi n° 10-2012 du 4 juillet 2012 ; le Régime de l'assurance maladie universelle, loi n° 37-2014 du 27 juin 2014. Dans cette même optique, quatre organismes de gestion desdits régimes ont été créés, en l'occurrence : la CPAE, en lieu et place de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) ; la CR2P, en lieu et place de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ; la Cafed et la Camu. En attendant la mise en place effective des nouveaux régimes de sécurité sociale, la CNSS et la CRF assurent la période de transition.

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Imbroglie autour de la gestion du quartier Saint-Denis

Situé derrière le Centre national de radio et télévision, le quartier Nkombo Matari II, communément appelé Saint-Denis, créé en 2002-2003, est actuellement codirigé par des administrateurs-maires des arrondissements 7, Mfilou, et 9, Djiri, à travers leurs services déconcentrés. Ce qui rend perplexes les administrés qui ne savent plus à quelle entité administrative s'adresser.

Qui dirige actuellement le quartier Saint-Denis, situé à l'ouest de Brazzaville ? La question mérite d'être posée d'autant plus que ce nouveau quartier de la ville capitale s'apparente désormais à un serpent à deux têtes. En effet, chaque zone ou bloc est dirigé par deux chefs dont un nommé par Djiri et l'autre par Mfilou. Une situation difficile à expliquer dans un quartier où les habitants sont exposés aux actes d'expulsions perpétrés par les propriétaires terriens que l'Etat avait qualifié de « véreux » à partir de 2010 puisque ne remplissant pas les conditions exigées par la loi.

Jadis appartenant à Mfilou, le septième arrondissement, le quartier Saint-Denis avait été rattaché, d'après certaines sources, à l'arrondissement 9 Djiri, suite à sa création en 2011. Après l'avoir annexé au quartier 903 Matari, la mairie de Djiri avait procédé à la désignation des chefs de zone et de bloc en 2014.

Selon une source proche du dossier,



Une vue du quartier Saint-Denis/Adiac

Mfilou qui a donné naissance à une partie de Djiri a repris son territoire, se conformant à la loi n°9-2011 du 17 mai 2011, portant création de l'arrondissement n°8 Madibou et de l'arrondissement n°9 Djiri, adoptée par le Parlement et promulguée la même année par le président de la

République. Cette loi stipule, entre autres, que l'arrondissement 9 se limite à l'ouest en remontant le cours de la Tsiémé jusqu'à sa source.

Ainsi, fort aujourd'hui de son peuplement, Saint-Denis, qui comptait plus de cinq mille habitants en 2019, est l'objet d'un litige frontalier opposant

Djiri à Mfilou. Le conflit concerne les zones 10, 11 et 12 de ce quartier. A en croire des témoignages des habitants de Saint-Denis, la mairie de Mfilou a nommé, depuis le 25 mai 2019, les responsables des zones et blocs concernés. Mais, Djiri a confirmé de-

puis avril de la même année les gens qu'elle avait nommés en 2014.

Théâtre des conflits fonciers entre occupants illégaux et propriétaires terriens, ce quartier avait alors pour défis les voies d'accès pour faciliter la circulation des biens et des personnes, le lotissement, l'eau et l'électricité. Aujourd'hui, un autre problème vient de s'ajouter : l'imbroglie autour de sa gestion. Ceci à quelques mois de la tenue des élections législatives et locales où il pourrait se poser le problème du recensement des habitants qui ne savent pas exactement de quel arrondissement dépendent-ils.

Déjà en 2020-2021, les habitants de Saint-Denis ont rencontré d'énormes difficultés dans le cadre de l'allocation d'urgence (Covid-19) parce qu'il y avait des listes différentes présentées par les mairies des arrondissements 7 Mfilou et 9 Djiri pour un même quartier. Conséquence : peu de personnes ont bénéficié de cette aide de l'Etat.

P.W.D.

RECHERCHE

Faire passer les femmes de science de l'ombre à la lumière

Lors de la Journée internationale des femmes et filles de science, célébrée le 11 février de chaque année, la ministre en charge de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a annoncé la mise en place de la section nationale de l'organisation pour les femmes et la science afin de valoriser l'apport scientifique des Congolaises qui passe souvent inaperçu.

« Nous voulons mettre en lumière les femmes et filles congolaises de science. Montrer que la science est féminine ; sensibiliser à la question des disparités entre les femmes et les hommes en la matière ; s'attaquer aux stéréotypes qui éloignent les femmes et filles des domaines liés à la science », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, lors de la célébration de la Journée internationale des femmes et filles de science, en présence notamment de ses collègues femmes, membres du gouvernement, et plusieurs autres scientifiques congolaises y compris les jeunes filles ayant opté pour les séries scientifiques. De façon chiffrée, les statistiques révèlent la sous-représentativité des femmes dans les domaines de science, à en croire la ministre Edith Delphine Emmanuel. On note des marges allant de 13 à 30 % de Congolaises en ingénierie,



Les femmes de science avec les membres du gouvernement DR

intelligence artificielle, mathématiques, technologie... « Bien que les femmes aient réalisé des progrès importants quant à leur présence dans l'enseignement supérieur, elles restent sous-représentées », a reconnu la ministre l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Les femmes et filles jouent un rôle essentiel dans la communauté scientifique et technologique. A cet effet, leur participation doit être renforcée. Selon la ministre, la volonté au plus haut niveau de soutenir ces femmes et filles de science est clairement affichée. En dehors des actions menées par les pouvoirs publics, il y a d'autres structures qui accompagnent la

promotion des femmes dans les domaines de la science. C'est le cas notamment de la Fondation congolaise pour la recherche médicale que dirige le Pr Francine Ntoui qui offre des bourses aux étudiantes engagées dans les filières scientifiques, à travers les bourses « Femmes et sciences ». Les sensibilisations se font également dans les lycées.

Pour sa part, la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Marega, a abondé dans le même sens que la ministre en charge de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. L'institution onusienne, a-t-elle indiqué, multiplie les actions pour promouvoir l'accès des femmes et des jeunes filles à la science. « L'équité genre est une priorité de l'Unesco en matière de technologie, innovation, science, technologie, ingénierie, mathématiques, disciplines désignées comme emplois du futur », a-t-elle fait savoir.

Célébrée sur le thème « Les femmes et la science : égalité des sexes dans différents domaines de la science et dans la riposte à la pandémie de covid-19 », la Journée internationale des femmes et filles de science a été instituée en 2015 par l'assemblée générale des Nations unies afin de parvenir à l'accès équitable et la pleine participation des femmes et des filles à la science.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (M'pila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

INTERVIEW

Hugues Ngouélondélé : « Le gouvernement congolais est préoccupé par la question de l'adéquation formation-emploi »

Après le premier Forum de recrutement des Congolais de l'étranger à Issy-les-Moulineaux, la stratégie de l'Agence congolaise pour l'emploi et de son ministère de tutelle se consolide. Hugues Ngouélondélé, ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, explique les grandes lignes de l'évolution de la mise en place du trait d'union entre les compétences congolaises de la diaspora européenne et les entreprises installées en République du Congo. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Trois mois après sa tenue en France, pouvez-vous nous dire à quelle étape se situe l'après Forum d'Issy-les-Moulineaux ?

Hugues Ngouélondélé (H.N.) : Le forum d'Issy-les-Moulineaux a été préparé et déployé, et nous en sommes aujourd'hui à l'étape du suivi. Trois mois après la tenue de ce forum, j'ai réuni à mon cabinet, en date du 7 Février 2022, tous les acteurs qui y ont participé. Le bilan pour une première expérience est plutôt positif : 157 personnes ont exprimé leur désir de rentrer travailler au Congo auprès des entreprises participantes.

L.D.B. : Dans quels secteurs d'activité les entreprises orientent-elles principalement leurs priorités d'embauches en faveur des Congolais prêts à la mobilité vers le Congo ?

H.N. : Les entreprises présentes à ce forum provenaient de secteurs d'activités divers et variés. Après avoir posé ce jalon, permettez que j'inverse la question : les Congolais de la diaspora qui ont participé à ce forum avaient quels pro-

files ? Nous avons remarqué que les Congolais ont exprimé leur désir de rentrer principalement dans les domaines des BTP, de la banque et des services, soit 97 CV sur 157 ; ceci représente 61,7%.

L.D.B. : À ce jour, disposez-vous d'une base de données de professionnels congolais de l'étranger ?

H.N. : La vertu cardinale de chaque première expérience est qu'elle permet de dresser les points forts à consolider et les points faibles à améliorer. Au sortir de notre réunion de suivi du 7 Février, l'un des points retenus est la création/mise en place à Paris d'un bureau d'information sur le service public de l'emploi du Congo. À quoi servira, entre autres, ce bureau ? À recevoir les offres d'emplois du Congo et les mettre à la disposition de la diaspora ; à enregistrer les Congolais qui expriment le désir de rentrer travailler au Congo ; à fluidifier les prochains forums en ce sens que les offres seront reçues et dispatchées par avance et chaque postulant saura à quel stand se présenter... Ainsi, notre base de données constituée au départ des

157 postulants du forum de 2021 s'agrandira au fil du temps ; c'est une base dynamique.

L.D.B. : Comment les entreprises organisent-elles le retour au Congo des premiers membres de la diaspora déjà embauchés ?

H.N. : Les entreprises m'ont informé des dossiers qui ont abouti et certains de nos compatriotes vont rentrer travailler au Congo entre mars et avril de cette année. À la prochaine réunion de suivi, j'aurai des statistiques précises. Comme vous pouvez l'imaginer, la mobilité professionnelle prend en compte beaucoup de considérations : familiale, matérielle, contractuelle... Les entreprises basées au Congo, et appartenant pour la plupart à des grands groupes internationaux, sont conscientes de concilier les impératifs d'optimisation des coûts et d'acquisition des ressources de qualité ; elles sont donc à pied d'œuvre. Pendant le forum de novembre 2021, nous avons eu droit de des témoignages d'anciens membres de la diaspora qui travaillent désormais au Congo et, demain, je suis sûr que nous obtiendrons les témoi-



gnages des Congolais qui rentreront après ce premier forum.

L.D.B. : Le gouvernement congolais porte un regard sur l'adéquation formation-emploi des jeunes diplômés sur place au Congo. Le pays peut-il accompagner les jeunes diplômés pour un premier emploi ?

H.N. : Le gouvernement congolais, à l'instar des gouvernements des autres pays, est préoccupé par la question de l'adéquation formation-emploi. Ceci commence par les formations initiales à vocation diplômante. Cependant, il importe de signaler, pour la gouverne de tous, que c'est un concept très évolutif et ce challenge est présent aussi bien dans les pays africains que dans les pays occidentaux. Les secteurs d'activités évoluent tellement vite qu'il faut que les formations, les plateaux techniques de formation et les diplômés suivent. Pour le cas précis du Congo, nous avons mis en place le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea), qui est un dispositif à vocation qualifiante, pour réajuster l'adéquation

formation-emploi. Cet organisme a, entre autres missions, celles de donner le savoir-faire et le savoir-être nécessaires aux postulants à des métiers bien précis, à savoir l'apprentissage ; promouvoir l'employabilité en donnant le corpus de connaissances additionnelles au primo-demandeurs d'emplois pour trouver un poste ou à des travailleurs pour se maintenir dans leur travail ou se convertir à d'autres métiers ; accompagner les porteurs de projets.

L.D.B. : Peut-être un dernier mot pour clore ?

H.N. : Oui, un message à l'endroit de notre diaspora. Il ressort de ma première réunion de suivi du forum 2021 que dans le secteur de la transformation du bois, des brasseries, il y a des postes d'ingénieurs qui n'ont pas trouvé de candidats. Dès la mise en place du bureau d'information sur le secteur public de l'emploi, à Paris, j'exhorte nos compatriotes à s'approprier cet instrument pour être au faite de l'actualité de l'emploi au Congo.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

EMPLOI

L'ACPE préoccupée par l'amélioration de la qualité de ses services

La nouvelle équipe dirigeante de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) a assuré ses partenaires de sa volonté à rétablir la relation de confiance qui existe entre les deux parties en améliorant la qualité de ses services qui s'est considérablement détériorée.

« Il s'est produit un problème d'ordre interne et structurel qui affecte effectivement la qualité de nos services. Elle s'est détériorée. Cela a été constaté à travers la réaction de nos partenaires qui sont les représentants des employeurs. Le nouveau directeur général a estimé que la confiance devrait être établie entre l'ACPE et les partenaires qui sont les employeurs », a expliqué Christian Bouanga, directeur des Affaires juridiques et de la réglementation du contentieux à l'ACPE.

Pour prétendre relever ce défi, l'ACPE s'est mise à l'écoute en initiant, le 11 février, une rencontre avec les directeurs des ressources humaines des sociétés installées au Congo. L'objectif a été de recueillir les doléances ainsi que les recommandations des entreprises

en vue de l'amélioration de la qualité de ses services aux usagers. L'initiative a été saluée par les représentants des entreprises, notamment les directeurs des ressources humaines puisqu'elle leur a permis de présenter les maux qui entravent le bon fonctionnement de l'ACPE. Les doléances des partenaires se résument, entre autres, à la léthargie dans le traitement des dossiers urgents comme les contrats d'embauche, le retard dans la délivrance des récépissés et la publication tardive des offres d'emploi, le coût élevé de la carte de travail ainsi que l'exigence faite à un expert étranger dont la mission est d'installer un équipement d'avoir l'autorisation provisoire d'emploi sans oublier les contrôles et les pénalités imposées aux entreprises...

L'ACPE a pris acte de toutes ces faiblesses en précisant, par ailleurs, qu'il y a une organisation réelle mise en place pour pouvoir réagir efficacement. « L'idée c'est de ramener le plus simplement la délivrance des récépissés. Nous voulons que le temps des traitements soit très court, une journée. Par exemple, que la personne qui a fait son inscription le matin reçoive son récépissé dans les heures qui suivent », a souligné la direction de l'ACPE.

Pointée également du doigt sur la question des offres publiées en retard qui peut porter préjudices aux usagers qui souhaiteraient postuler, la nouvelle équipe dirigeante compte réagir plus efficacement pour que les entreprises ne soient pas indexées à cause des offres qui arrivent à

échec. Pour répondre aux attentes de ses partenaires sur le paiement des petits montants à la Banque postale du Congo, l'ACPE a assuré mettre en place une application qui faciliterait leur paiement.

L'agence a, en revanche, justifié l'augmentation du prix de la carte du travail, laquelle est passée de 500 à 10500 FCFA par sa volonté de moderniser ses services. Les premières cartes, a-t-elle précisé, ne permettaient pas de faire une traçabilité des employeurs. Elle l'a obligée à créer un système qui permettrait désormais de suivre la carrière des employés à travers le premier numéro de la carte du travail qui lui est délivré.

Le directeur général, reconnaissant que l'ACPE est le régulateur du marché de l'emploi, a précisé que le contrôle sera mieux enca-

dré et mieux organisé. Selon lui, le but premier de cette agence n'est pas de rechercher les pénalités mais plutôt de faciliter le marché de l'emploi, faire en sorte que les entreprises recrutent le maximum des Congolais. « Nous voulons que l'ACPE ne soit pas un organe de contrôle. Si nous nous portons uniquement sur le contrôle, nous ne sommes pas partenaires. C'est vous qui créez les emplois, vous qui recrutez les Congolais et nous voulons vous accompagner, faciliter leur recrutement. Nous avons une grande réflexion engagée depuis janvier pour voir comment faciliter l'emploi des Congolais. Vous verrez très rapidement les résultats de cette réflexion », a commenté Wilfrid Bitsy, le nouveau directeur de l'ACPE.

James Golden Eloué

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Le directeur central a pris ses fonctions

Le nouveau directeur central des renseignements militaires, le colonel Nicolas Ifoko, a été installé dans ses fonctions le 11 février à Brazzaville par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi.



Le chef d'état-major général et les militaires promus/Adiac

Le directeur central des renseignements militaires, le colonel Nicolas Ifoko, remplace à ce poste le colonel Casimir Iloki.

Par ailleurs, le chef d'état major général des FAC a installé le commandant de la zone militaire de défense n° 3 (Gamboma) dans le département des Plateaux, le colonel Gilbert Abelam, qui succède au général de brigade Pierre Gaétan Ickey. « C'est un chantier et je dois poursuivre le

travail. J'ai aussi des attentes de la hiérarchie et je dois me mettre au travail, car je ne dois pas échouer », a indiqué le colonel Gilbert Abelam.

Le nouveau commandant de la zone militaire de défense n° 3 entend mettre en place un plan d'action en vue d'atteindre les objectifs fixés de sa mission. « La hiérarchie me soutiendra dans cette mission qu'elle m'a confiée. Pour cela, je vais me mettre au travail », a-t-il affirmé.

Le colonel Gilbert Abelam a invité ses collaborateurs à travailler dans l'unité, la cohésion et la discipline. Pour lui, ces trois éléments vont concourir à la réussite du plan d'action.

Le chef d'état major général des FAC a aussi procédé à l'installation du nouveau commandant de la zone militaire de défense n° 5 (Ouessou), dans le département de la Sangha, le colonel Vincent Mincent Davin Ollilou qui remplace à ce poste le colonel Ifoko Nicodème.

Fortuné Ibara

BURUNDI

Les Etats-Unis accordent 400 millions de dollars pour appuyer le développement

Après l'annonce de la reprise de l'aide directe de l'Union européenne (UE), ce sont les Etats-Unis qui ont mis la main à la poche pour soutenir le pouvoir du président Evariste Ndayishimiye.

Les Etats-Unis vont octroyer au Burundi une aide financière de 400 millions de dollars pour « appuyer les efforts du nouveau président burundais, Evariste Ndayishimiye, en termes de développement », a fait savoir le ministre burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale, Albert Shingiro. L'accord a été signé le 11 février. Cette enveloppe sera investie dans les domaines de l'agriculture, la santé, l'éducation, la bonne gouvernance, l'environnement et le secteur privé. L'aide financière américaine a été annoncée deux mois après la levée des sanctions des Etats-Unis contre le Burundi. L'accord avec Washington permettant un soutien financier au gouvernement du président Evariste Ndayishimiye dans

le domaine du « développement durable ».

Le 18 novembre 2021, le président américain, Joe Biden, a annoncé la « levée de l'état d'urgence concernant la situation au Burundi », ainsi que la fin des « sanctions ciblées » qui visaient quatre ex-hauts gradés de l'armée et de la police impliqués dans des violences en 2015. Selon Joe Biden, la situation qui avait donné lieu à la déclaration d'état d'urgence nationale « s'est considérablement améliorée après le transfert de pouvoir à la suite des élections de 2020 et la poursuite des réformes par le nouveau président, Evariste Ndayishimiye ». Enfin, le Burundi bénéficie de cet appui financier des Etats-Unis au lendemain de la levée des sanctions économiques

imposées à l'Etat burundais par l'UE depuis 2016. Avec une aide globale de quelque 430 millions d'euros pour la période 2015-2020, l'UE était le premier donateur du Burundi. Sur Twitter, l'ambassade des Etats-Unis au Burundi a confirmé la signature d'un accord quinquennal avec le gouvernement de Bujumbura « pour promouvoir la santé, l'aide humanitaire, la croissance économique et les droits de tous les Burundais », sans toutefois préciser de montant. Mais pour Human rights watch, plutôt que d'encourager les réformes, l'UE et les Etats-Unis risquent « d'enhardir les auteurs de violations des droits de l'Homme qui opèrent déjà dans une impunité quasi-totale ».

Noël Ndong

EDUCATION

Des travaux dirigés gratuits pour des élèves en classe d'examen

Le président de la plateforme Diata-Château d'eau Innovation, Alban Kaky, a lancé le 12 février, pour le compte de l'année scolaire 2021-2022, la campagne des travaux dirigés (TD) gratuits pour les élèves en classe d'examen.



Les participants à la campagne de lancement des TD/Adiac

Initiée depuis 2016, la prise en charge des candidats aux examens d'Etat est une manière non seulement de bien les préparer afin d'augmenter le nombre d'admis, mais aussi de permettre à tous les apprenants, sans discrimination, de bien assimiler les cours. Ouverts à tous les candidats au baccalauréat, pour un premier temps, ces cours supplémentaires se déroulent chaque samedi et dimanche à l'école Anne-Benoîte.

En présence des représentants des dirigeants du premier arrondissement, Makélékelé, des parents d'élèves, des membres de l'Association Diata-Château Innovation et des bénéficiaires de cette initiative, Alban Kaky a expliqué le contexte de ce projet qui s'inscrit dans le cadre du développement communautaire.

Selon lui, les enseignants ont été sélectionnés par rapport à leur performance et ils ne percevront qu'une partie du montant normal des travaux dirigés. « Nous voulons susciter, puis inculquer l'esprit d'entraide chez les enfants. Le taux d'admission aux examens d'Etat avait baissé dans nos quartiers ces dernières années. Depuis que nous avons lancé ce projet, il y a plus d'admis et nous en sommes fiers », a expliqué Alban Kaky.

Le président de Diata-Château Innovation a ajouté que cette initiative est particulière du fait qu'elle sera strictement suivie puis évaluée. Les élèves bénéficieront aussi des séances de networking sur l'entrepreneuriat et l'orientation académique. Ceux ayant déjà débuté les cours ont promis de rester assidus durant toute la campagne des TD. Ils ont invité leurs amis à remplir les fiches d'inscription. « C'est la deuxième fois que je vais passer le baccalauréat. L'année dernière, j'avais du mal à comprendre les cours de français et de philosophie en classe. Actuellement, je me sens en avance grâce à ces TD », a signifié une élève du lycée Savorgnan-de-Brazza.

Les parents également ont salué cette initiative qui vise à améliorer le taux de réussite des élèves tout en marquant, par ricochet, le développement de la communauté.

Notons que les élèves en classe de CM2 bénéficient déjà, dans certaines zones de Diata et Château d'Eau, des TD gratuits, dispensés par les enseignants proches de leur habitation. Les autres catégories d'élèves ainsi que les parents qui souhaitent bénéficier des cours du soir auront la réponse à leurs demandes dans les prochains jours.

Rude Ngoma

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bocoum Abdoulaye, je souhaiterais être appelé Opa Junior Adonis. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

TASK FORCE TAKUBA

L'Allemagne envisage le retrait de ses troupes

Après le Danemark et la Suède, l'Allemagne envisage de retirer ses soldats du Mali, jugeant la présence du nouveau gouvernement de ce pays «inacceptable».

Au sujet du bras de fer qui oppose Paris à Bamako, la fissure s'élargit au sein de la task force Takuba. Après avoir expulsé les troupes danoises et l'ambassadeur de la France au Mali, et l'annonce de la Suède de quitter ce pays, c'est désormais la présence des troupes allemandes qui est remise en cause. Les nouvelles autorités politiques allemandes se posent la question de la pertinence du maintien de leurs troupes. D'après une source qui cite la ministre allemande de la Défense, Christine Lambrecht, la présence des troupes de ce pays n'est plus à l'ordre du jour. « Je suis actuellement très sceptique sur la question de savoir si nous pouvons continuer à intervenir sur le terrain. Je n'ai pas l'impression que nous sommes les bienvenus », a-t-elle déclaré à la chaîne allemande ZDF. L'Allemagne dispose de 1 200 soldats déployés au Mali dans le cadre de la Minusma.

Selon la chaîne Deutsch Welle, Christine Lambrecht n'est pas la seule autorité à exprimer ses craintes. Un autre poids lourd de l'armée allemande a aussi fait part de sa préoccupation. Il s'agit d'Eberhard Zorn, inspecteur général des forces armées allemandes. « Là-bas (au Mali, ndr), il y a un gouvernement qui, si l'on a compris, n'a pas de légitimité démocratique. Tenir des élections dans cinq ans est inacceptable pour nous. On ne peut plus continuer à adhérer au principe du 'business as usual' », a-t-il fait savoir à la chaîne allemande.

Pour l'instant, Berlin n'a pas encore retiré ses troupes. Mais, si cela venait à se produire, ce serait un coup dur pour le président français, Emmanuel Macron, qui mise sur la force Takuba pour déployer des troupes européennes dans ce pays en vue de lutter contre le terrorisme. Sur un autre plan, la montée des tensions entre l'Occident et la Russie sur les frontières ukrainiennes semble prioritaire pour l'Allemagne. Lors de la rencontre du président américain, Joe Biden, et du chancelier allemand, Olaf Scholz, ce dernier a déclaré être prêt à envoyer des troupes supplémentaires en Lituanie. S'agit-il donc, pour Berlin, d'une simple réaffectation de troupes ?

La France enlisée dans le dossier malien

Si Berlin confirmait son départ du Mali, le coup serait d'autant plus dur pour Paris que tout récemment les troupes danoises ont commencé à quitter le Mali sur ordre du nouveau pouvoir de ce pays, et de l'annonce par la Suède, du retrait de ses troupes en signe de protestation contre la présence du groupe paramilitaire russe, Wagner. La task force Takuba entre ainsi dans l'impasse, alors que la France s'enlise dans le dossier malien, donc sur l'avenir de la force Barkhane. Confrontée au coût exorbitant - près de un milliard d'euros par an - de sa présence militaire au Sahel, la France peine à obtenir le soutien de ses partenaires européens. Après avoir envoyé du matériel et des conseillers techniques, une poignée de pays a finalement accepté de dépêcher de petits contingents de soldats. Des gestes symboliques qui attendent une contrepartie.

Les drones et blindés fabriqués en Turquie pourraient jouer un rôle important dans la lutte contre les groupes jihadistes au Mali. Une visite attendue du Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, permettrait d'en définir les modalités d'acquisition. En effet, Ankara n'entend pas circonscrire ses ventes d'armes aux seuls roquettes, fusils ou chars d'assaut. Ses drones de combat sont jugés redoutables. Le Mali, à l'instar d'autres pays africains, aspire inclure dans sa flotte aérienne ces fameux drones. En septembre dernier, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, s'est entretenu au téléphone avec le chef de la transition, Assimi Goïta. Le leader turc a indiqué qu'il voulait améliorer la coopération, notamment dans le domaine militaire, et qu'il était prêt à partager l'expérience de son pays dans la lutte contre le terrorisme.

Noël Ndong

CÉMAC

Plus de 8 milliards de francs CFA à mobiliser contre la covid-19

Une enveloppe de l'ordre de 8 041 099 710 francs CFA (environ 14 millions de dollars) devra être mobilisée en 2022 par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), pour lutter contre la covid-19, a-t-on appris au terme de la réunion ad hoc des ministres de la Santé de cet espace communautaire.

La réunion tenue par visioconférence a abouti à un nouveau plan de prévention et de surveillance de la pandémie axé notamment sur la coordination, la collaboration, le suivi-évaluation, le renforcement de la veille sanitaire dans les soixante-huit points d'entrée aériens, terrestres, fluviaux et maritimes.

Le plan communautaire de riposte, étalé sur douze mois, intervient au moment où les pays membres de la Cémac, dont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad, expriment leur vive préoccupation quant à la persistance de la covid-19 dans leur espace, avec la circulation de nouveaux variants jugés hautement pathogènes et la nécessité d'augmenter leur couverture vaccinale.

Xinhua

DÉVELOPPEMENT

Le Danemark va suspendre partiellement son aide au Mali et au Burkina Faso

Le Danemark va suspendre partiellement son aide au développement au Mali après le départ contraint de ses soldats du pays, ainsi qu'au Burkina Faso en raison du coup d'Etat militaire.

La décision a été actée par le ministre du Développement, Flemming Møller Mortensen. « Nous mettons tout le plan en pause et nous en faisons un réexamen clair », avait-il expliqué le week-end dernier dans une interview au quotidien Jyllands-Posten. « Nous continuerons à soutenir les projets humanitaires et de la société civile, mais la coopération avec les ministères centraux est remise au tiroir et fait l'objet d'une nouvelle réflexion, avec l'ONU et l'Union européenne », avait précisé le ministre.

Fin janvier, la junte au pouvoir au Mali avait soudainement exigé le départ de la centaine de soldats da-

nois tout juste arrivés dans le pays, jugeant que leur présence n'avait pas fait l'objet du « consentement » de Bamako. Dénouant « un jeu politique sale » du régime, le Danemark avait annoncé leur rapatriement après deux jours de bras de fer, mais tout l'avenir de la force européenne antijihadiste Takuba est désormais en question. Quant au Burkina, la décision danoise fait suite au coup d'Etat du mois dernier, selon Copenhague.

Le Mali est un des pays prioritaires de l'aide au développement du Danemark, qui consacre plus de 0,7% de son produit intérieur brut à l'aide internationale, une part parmi les plus élevées du monde.

Entre 2017 et 2022, quelque 122 millions d'euros ont été consacrés au pays africain, notamment pour la décentralisation et les droits de l'Homme, et de nombreuses organisations non gouvernementales danoises et scandinaves sont actives au Mali. Le ministre n'a pas précisé quelle part de cette somme était suspendue. Le Mali est soumis depuis le 9 janvier à d'importantes sanctions des Etats de l'Afrique de l'ouest et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, du fait du projet des colonels maliens de conserver encore plusieurs années le pouvoir qu'ils ont pris par la force en août 2020.

AFP

CRISE ÉTHIOPIENNE

L'UE relève des signaux positifs

L'envoyée spéciale de l'Union européenne (UE) pour la Corne de l'Afrique, Annette Weber, a effectué récemment une visite de travail à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, où elle s'est entretenue avec le Premier ministre, Abiy Ahmed, et plusieurs membres du gouvernement.

À son retour à Nairobi, Annette Weber s'est exprimée lors d'un point presse le 11 février, affirmant voir des signaux positifs pour l'évolution de la crise éthiopienne, « même si tout n'est pas encore fait », rapporte-t-on de Nairobi. « Nous reconnaissons qu'il y a eu beaucoup de changements de la part du gouvernement éthiopien ces dernières semaines, notamment la libération des prisonniers, l'ordre donné aux troupes fédérales et à la milice Fano de ne plus avancer dans le Tigré, la baisse des discours de haine, des visas accordés aux humanitaires. La situation s'est améliorée mais tout n'est pas acquis, et pour parler de paix, je suis certes optimiste mais je reste prudente », a déclaré la représentante de l'UE pour la Corne de l'Afrique.

Selon elle, la guerre et la fragmentation du pays sont arrivées à un tel niveau que « cela risque de ne pas être suffisant d'avoir un accord entre le TPLF, les forces rebelles du Tigré, et le gouvernement fédéral. Les milices ethniques dans les régions Afar et Amhara ne sont pas très enthousiastes

à l'idée de mettre en pause la guerre, de rester tranquilles, car elles ont l'impression de ne pas avoir assez de garanties que le TPLF et les forces rebelles du Tigré n'avanceront pas ».

En parallèle, Annette Weber a le sentiment que « le TPLF est sincère quand il dit vouloir une solution éthiopienne au conflit et non pas l'indépendance. Maintenant, à quoi cette solution pourrait-elle ressembler ? C'est justement ce qui doit faire l'objet de discussions, pas seulement entre les deux camps mais avec l'ensemble des parties prenantes. Toutefois, avant d'arriver à ces discussions, un cessez-le-feu est indispensable. »

Signalons qu'en Éthiopie, les combats continuent et se sont même intensifiés ces dernières semaines, avec la progression des rebelles tigréens en région Afar. Des initiatives diplomatiques se multiplient pour mettre un terme aux combats. La visite de la représentante de l'UE intervient après celle de l'Union africaine et de l'émissaire pour la Corne de l'Afrique, Olusegun Obasanjo. En quinze mois, le conflit

opposant les forces gouvernementales éthiopiennes aux rebelles du Tigré a fait des milliers de morts et a conduit des centaines de milliers de personnes au bord de la famine, selon les Nations unies.

L'émissaire de l'UE a aussi réitéré le besoin de voir un accès libre à la région du Tigré pour les convois humanitaires. L'agence humanitaire des Nations unies Ocha a, d'ailleurs, dénoncé le 10 février des livraisons d'aide « largement réduites ou suspendues, y compris les distributions essentielles de nourriture, d'eau, de services de santé », a indiqué le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires et expliqué faire face à un manque de carburant.

L'agence a souligné qu'aucune livraison de carburant n'a été autorisée dans la région depuis le 2 août 2021, à l'exception de deux camions en novembre, tandis qu'une crise de trésorerie a laissé les organisations à but non lucratif locales profondément endettées et ayant du mal à payer les salaires depuis juin dernier.

Yvette Reine Nzaba

L'ONU dénonce les exactions faites aux femmes

La secrétaire générale adjointe de l'Organisation des Nations unies (ONU), Amina Mohammed, a dénoncé, le 11 février, « les horreurs inimaginables » infligées aux femmes et a réclamé justice.

« Les femmes éthiopiennes, au sens large, ont été touchées d'une manière inimaginable et dans vos pires cauchemars, vous ne pouvez pas imaginer ce qui est arrivé aux femmes en Éthiopie », a dit la n° 2 de l'ONU lors d'une conférence de presse, en indiquant aussi avoir vu au cours de son séjour des victimes de la famine.

« Pour ces horreurs alimentées par la guerre, tout le monde est à blâmer; et au 21^e siècle, il est inadmissible qu'un être humain puisse

infliger de telles souffrances à un autre », a souligné Amina Mohammed, en évoquant notamment le sort d'une jeune femme violée sous les yeux de son fils de 3 ou 4 ans et désormais rejetée par son mari, sa famille et la société.

« Justice doit être rendue et les responsabilités doivent être établies », a estimé la responsable de l'ONU, sans autre précision sur la manière dont les mises en cause pourraient être exercées, que ce soit en Éthiopie ou par l'entremise d'un

mécanisme international.

Le conflit qui oppose depuis novembre 2020 les forces gouvernementales éthiopiennes aux rebelles du Tigré a fait des milliers de morts et s'est accompagné d'exactions. Il a conduit, selon l'ONU, des centaines de milliers de personnes en situation de famine. Le 10 février, les Nations unies ont annoncé devoir réduire drastiquement leurs opérations humanitaires dans la région, du fait de pénuries de carburant et de liquidités.

Y.R.Nz.

KINSHASA

Les vendeurs du marché Matadi-Kibala bientôt relocalisés

Le gouvernement provincial a déjà identifié deux sites pour établir d'autres lieux de négoce, en remplacement de celui où s'est produit dernièrement un drame qui a ôté la vie à vingt-cinq personnes.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, s'est rendu le 12 février au marché Matadi-Kibala, dans la commune de Mont-Ngafula; question d'inspecter deux sites devant abriter les marchés pour relocaliser tous les vendeurs de celui de Matadi-Kibala et des environs.

Le premier site visité a été celui du Camp PM, non loin de ce marché, où le premier citoyen de la ville a constaté que plusieurs étalages ont été déjà construits. Selon les responsables du projet, ce marché provisoire pourra accueillir les vendeurs dans deux semaines.

Le second site visité, toujours dans la commune de Mont Ngafula, a été celui aménagé pour la construction d'une zone de négoce moderne. Sur place, Gentiny Ngobila Mbaka a recueilli les doléances de la population riveraine à travers quelques chefs coutumiers venus l'accueillir.



Le gouverneur Ngobila s'entretenant avec les services sur les sites choisis

La population, qui n'a pas caché sa joie de voir le premier citoyen de la ville, a exprimé

son accord pour l'érection d'un marché dans cette zone.

Il a, par ailleurs, été constaté

que plusieurs constructions anarchiques ont été érigées

sur le site. Le chef de l'exé-

tif urbain a, de ce fait, donné des instructions afin que soit déguerpi tout occupant illégal. « C'est sur ce site que les camions de convoi de marchandises en provenance du Kongo central devront faire leur déchargement », a expliqué la cellule de communication de l'Hôtel de ville, dans un communiqué publié à cet effet. Avant de clore sa visite d'inspection, le gouverneur Ngobila s'est arrêté sur le lieu du drame pour mieux comprendre tous les aléas autour de cette terrible situation. Il en a profité pour rappeler ses instructions au commissaire provincial de la police qui l'accompagnait, afin de maintenir tout magasin fermé jusqu'à nouvel ordre. Le gouverneur a aussi attiré l'attention de la population sur l'achat des terrains sur des sites non autorisés, soulignant que toutes les constructions anarchiques seront détruites pour éviter pareil drame.

Lucien Dianzenza

« C'est sur ce site que les camions de convoi de marchandises en provenance du Kongo central devront faire leur déchargement »,



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risques
chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO



DIPLOMATIE

Le nouvel ambassadeur de la RDC en Belgique désormais installé

Nommé en octobre 2021, Christian Ndongala Nkuku est désormais opérationnel, après avoir présenté ses lettres de créance au roi Philippe de Belgique, le 9 février, en même temps que les ambassadeurs de Pologne, du Timor-Leste et de Djibouti.

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, nommait par ordonnance présidentielle du 22 octobre 2021, Christian Ndongala Nkuku comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique du Congo (RDC) près le royaume de Belgique, le royaume des Pays-Bas, le Grand-Duché de Luxembourg et mission auprès de l'Union européenne.

Christian Ndongala Nkuku est titulaire d'un doctorat en sociologie du développement de l'université de Lille ; d'un master en sciences politiques, spécialité politique internationale et européenne, de l'université de Lille ; ainsi que d'un diplôme d'économie et d'un DES en coopération internationale et développement économique de l'université Libre de Bruxelles.

Il est professeur à l'université de Kinshasa et maître de conférences à l'université de Lille 2. Le 6 février 2017, il a soutenu une thèse de doctorat en sociologie, à l'université de Lille 1, intitulée « Réinsertion sociale et trajectoires d'enfants de la rue à Kinshasa ». Cette thèse était consacrée à la réinsertion sociale et à la stratégie de survie des enfants de la rue à Kinshasa, « à travers leurs pratiques d'entrées et de sorties de ces institutions. »

L'ambassade de la RDC en Belgique était dirigée par le chargé d'affaires, Paul-Crispin Kakhozi Bin-Bulongo.

Patrick Ndungidi



L'ambassadeur de la RDC en Belgique présentant ses lettres de créance DR

DEVOIR DE MÉMOIRE

Lancement imminent des travaux de viabilisation et de sécurisation du mausolée Joseph-Kasa-Vubu

Le mausolée recouvrant les restes du premier président de la République, Joseph Kasa-Vubu, est en passe d'être réhabilité, après plusieurs années d'abandon.

La décision ressort de la quarantième réunion du Conseil des ministres du gouvernement de la République présidée, le 11 février dernier par visioconférence, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. La remise en état du lieu où repose pour l'éternité l'âme du premier chef d'Etat du Congo indépendant résulte d'un constat amer, celui de l'état piteux dans lequel se retrouve aujourd'hui ce site mortuaire. Situé à 17 km de la cité de Tshela, précisément dans le village Lukamba Mbemba, en province du Kongo central, le mausolée Joseph-Kasa-Vubu, dans son état actuel, est sans commune mesure avec la dimension intellectuelle, politique et sociale de l'illustre disparu. Préoccupé par cet état des choses et surtout par devoir de mémoire, le président Félix-Antoine Tshisekedi a pris l'option de viabiliser et de sécuriser ce site, afin d'en faire « un lieu de recueillement et de tourisme historique ».

Dans sa traditionnelle communication aux membres du gouvernement, le garant de la nation a fait part de son projet de rendre ce mausolée accessible, attractif et accueillant. Aussi, des instructions claires ont-elles été données au ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics, afin de réaliser, en collaboration avec le gouverneur intérimaire de la province du Kongo central, les travaux nécessaires de génie civil pour la viabilisation et la sécurisation de la dernière demeure d'un des pères de l'indépendance du pays.

Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a, par ailleurs, souhaité que le gouvernement, à travers la ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, se concertent avec la famille de l'illustre disparu pour envisager la création d'un musée privé et familial dédié au feu président Kasa-Vubu.

Alain Diasso



COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST

La RDC en voie de devenir le septième Etat membre

La République démocratique du Congo (RDC) est en passe d'être confirmée membre à part entière de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). L'heure est aux derniers réglages pour consacrer le dénouement d'un processus d'adhésion mené de longue date.

Avant la fin de ce mois de février, sera convoqué un sommet extraordinaire des Etats membres de la CAE pour endosser la décision prise au niveau de toutes ses instances, en vue de rendre effective l'adhésion de la RDC à ce bloc commercial et économique, l'un des mieux intégrés du continent. A partir de ce moment-là, le pays aura douze mois pour introduire les instruments requis auprès du secrétariat de la CAE, avec l'accompagnement du Parlement, en vue de la ratification du Traité régissant cette organisation sous-régionale. Soumise à une procédure rigide, la demande d'admission de la RDC fut examinée de fond en comble avec, en prime, la vérification de son aptitude à intégrer l'organisation. L'équipe de vérification avait examiné, entre autres, sa situation actuelle en droit international et avait établi le niveau de conformité du pays aux critères d'admission de nouveaux membres tels que prévus dans le Traité de la CAE.

C'est finalement la 44^e réunion extraordinaire du Conseil des ministres de la CAE, te-

nue le 22 novembre dernier à Arusha, en Tanzanie, qui aura donné un sérieux coup de pouce à la requête de la RDC d'adhérer à cette organisation économique sous-régionale. L'admission de ce pays dans ce bloc régional a été approuvée le 8 février dernier, à la suite des négociations tenues entre la CAE et la RDC du 15 au 24 janvier à Nairobi, au Kenya.

Le choix de la raison...

De quoi devoir une fière chandelle au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui avait fixé l'intégration de la RDC dans la CAE comme l'un des objectifs de sa mandature. Son passage à la présidence de l'Union africaine l'a davantage conforté dans l'idée d'associer son pays à un espace économique régional dynamique.

Dès le début de juin 2019, Kinshasa avait exprimé, par son truchement, dans une lettre à Paul Kagamé, alors président en exercice du Sommet des chefs d'Etat du CAE, sa volonté de devenir le septième Etat membre de cette organisation sous-régionale composée du Kenya, de l'Ouganda,



de la Tanzanie, du Rwanda, du Burundi et du Sud-Soudan. Le potentiel économique de la sous-région sera élargi du fait de l'entrée de la RDC avec, à la clé, un avantage de plus à tirer en termes de marchés et des ressources. Ce qui ouvrira davantage le pays au commerce avec les Etats membres de cette communauté, considérée comme l'une des plus prospères en Afrique. Actuellement, la RDC repré-

sente environ 6% des exportations totales des pays de la CAE. Cette dernière permet, par ailleurs, le libre-échange entre les Etats membres de la Communauté de développement d'Afrique australe et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, deux organisations dont fait déjà partie la RDC. Ce pays devrait, en outre, bénéficier de la réduction des tarifs douaniers pour les marchandises récep-

tionnées dans les ports de Mombassa (Kenya) et de Dar es-Salaam (Tanzanie).

A tout prendre, cette adhésion de la RDC à la CAE peut être perçue, à juste titre, comme une contribution substantielle de cette organisation sous-régionale à la mise en œuvre de la Zone de libre échange continentale africaine qui prend appui sur les organisations sous-régionales.

Alain Diasso

MOUVEMENT CITOYEN

Les Indignés renforcent leurs capacités

Le séminaire tenu dans la ville côtière de Moanda, dans le Kongo Central, a également permis, au-delà de l'organisation structurelle de ce mouvement, à une évaluation sans complaisance de la situation sécuritaire dans le pays.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (MISS-RDC) a tenu, du 10 février au 13 février 2022, dans la ville de Moanda, au Kongo-Central, un séminaire d'auto-évaluation. C'était également une occasion pour ce mouvement de renforcer les capacités de ses membres et de projeter des nouvelles actions de pression pour amener à une paix totale et durable en RDC.

Au cours de ce séminaire, les Indignés se sont penchés, au-delà de l'organisation structurelle de leur mouvement, à une évaluation sans complaisance de la situation sécuritaire en RDC.

Plusieurs résolutions ont été adoptées par les participants parmi lesquelles, au niveau du mouvement lui-



Photo de famille des participants au séminaire/DR

même, le renforcement des capacités des membres, des animateurs de la coordination nationale ainsi que des

représentations à travers le pays. Les participants à ces travaux de la ville côtière de Moanda ont également prôné la

mise en place des mécanismes d'autofinancement et de mobilisation de fonds, pour accélérer les actions de terrain.

Au niveau de la situation sécuritaire, ils ont recommandé d'actionner les mécanismes pacifiques de sécurisation populaire, en faveur des populations vivant dans les villages et zones insécurisées ; le renforcement des partenariats avec d'autres associations et mouvements citoyens, en vue d'accroître la pression auprès des autorités politico-militaires, pour qu'ils maintiennent les opérations d'offensives et de neutralisation des milices et groupes rebelles pour le retour d'une paix totale, ainsi que la multiplication des actions de plaidoyer et lobbying pour une justice réparatrice, des accords bilatéraux et multilatéraux crédibles et sains et le respect de la souveraineté nationale.

Lucien Dianzenza

RELIGION

Mgr Gélase Armel Kema ordonné évêque de Ouessou

En la cathédrale Saint-Pierre-Claver de Ouessou, le nouvel évêque du chef-lieu du département de la Sangha a été intronisé, le 13 février, par l'évêque consécrateur principal et archevêque métropolitain d'Owando, Mgr Victor Abagna Mossa, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, des évêques du Cameroun et du Gabon.



« Armel, comme formateur des futurs prêtres, tu sais qu'en tant qu'évêque, tu as ce rôle d'enseigner, de sanctifier, de gouverner », a déclaré l'archevêque métropolitain d'Owando, Mgr Victor Abagna Mossa, dans son homélie, s'adressant au nouvel évêque.

Le père Gélase Armel Kema, nouvel évêque de Ouessou, était jusqu'ici directeur national des œuvres pontificales missionnaires au Congo. La présence du chef du gouvernement et de plusieurs autres membres de l'exécutif est une manifestation de l'engagement des pouvoirs

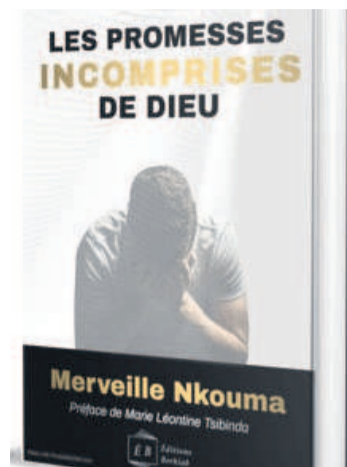
L'intronisation du nouvel évêque de Ouessou publics à maintenir l'harmonie entre l'Etat et l'Eglise. Le pape François a nommé comme évêque de Ouessou le père Gélase Armel Kema, en remplacement de Mgr Yves-Marie Monot ayant renoncé au gouvernement pastoral du diocèse de Ouessou.

Rominique Makaya

VIENT DE PARAÎTRE

«Les promesses incomprises de Dieu» de Merveille Nkouma

En sept chapitres, l'auteur écrit «Les promesses incomprises de Dieu», livre paru aux Editions Berkiab, préfacé par Marie-Léontine Tsiminda, en se référant sans cesse à une recommandation divine dictée par le Saint Esprit et propose, à sa manière, de décoder, dans la bible pour les chrétiens, les promesses de Dieu.



Tout aussi rigoureux que facile d'accès, l'ouvrage du Congolais Merveille Nkouma revisite les grandes questions théologiques à propos des promesses de Dieu en montrant comment « plusieurs vies ont été gâchées pour avoir mal compris les promesses de Dieu ». Il explique que « la plupart des chrétiens pensent que Dieu s'adresse à eux dans tous les versets cités dans la Bible alors qu'il y a, par exemple, des déclarations personnelles des auteurs de ces livres ». Il prend l'exemple du Psaume 23.1 «L'Éternel est mon berger : je ne manquerai de rien.» Et de commenter, « cette parole n'est pas une promesse de Dieu ; curieusement elle est l'un des versets favoris des chrétiens qui croient que Dieu leur avait promis qu'ils ne manqueraient de rien ». Sur un ton pédagogue, l'auteur conduit son lecteur à comprendre ses frustrations quand, à plusieurs

reprises, il se retrouve face à telle ou telle autre promesse non accomplie dans sa vie comme prévu par la Bible, malgré tout l'investissement de sa "foi" profonde. « Plusieurs trouvent Dieu menteur et ça conduit d'autres à apostasier », écrit-il.

À ceux qui s'intéressent à ce thème théologique, l'auteur répond vouloir, à travers son livre, les mettre en lumière et leur révéler comment s'y prendre avec les promesses de Dieu. Il aborde également d'autres thèmes comme l'onction, la puissance de Dieu, le rhéma et le logos...

Merveille Nkouma, natif du Congo Brazzaville, affiche sa posture décomplexée pour sa foi et est connu comme étant depuis 2016 un passionné de Jésus Christ et de l'évangile.

Marie Alfred Ngoma

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AS Otohô perd ses premiers points

A peine la première journée lancée, l'AS Otohô est déjà dos au mur. Le représentant congolais s'est incliné le 13 février à Lubumbashi (0-1), face au Tout puissant Mazembe en match comptant pour la première journée de la Coupe africaine de la Confédération.

L'AS Otohô va devoir relever la tête, car les prochaines journées seront encore très décisives dans la course à la qualification. L'équipe a déjà pris un train de retard par rapport aux autres concurrents. Le TP Mazembe, son tombeur, prend seul la tête du groupe C avec trois points, puisque dans l'autre rencontre le Coton sport du Cameroun a été tenu en échec par Al Masry, à Garoua (0-0).

Dernière du groupe avec zéro point, l'AS Otohô devrait sortir le grand jeu, le 20 février à Kinshasa, lors de la réception de Coton sport, pour ne pas compromettre ses chances de qualification.

Face à l'une des équipes les plus huppées du continent, l'AS Otohô n'a pas à rougir de sa prestation même s'il faut le reconnaître, il n'y a jamais eu de défaites encourageantes. Le club a su faire le dos rond une demi-heure avant de concéder l'ouverture du score sur une balle arrêtée à la 37e mn. La faute commise juste à l'entrée de la surface de répa-



ration a été un cadeau de Noël pour le Camerounais Richard Emmanuel N'joh Edimo. Il a su brouiller les pistes en mettant le ballon au ras de sol, là où Mongondza, le portier de l'AS Otohô, s'attendait le moins. Le gardien de l'AS Otohô est toutefois fautif d'avoir anticipé son pas vers la gauche alors qu'il se trouvait bien à droite de son mur.

En outre le club d'Oyo a aussi manqué un bon finisseur même si les statistiques sont alarmantes. L'AS Otohô n'a pas réussi à cadrer la moindre frappe, alors qu'elle a tenté huit frappes. Son adversaire, qui a frappé onze fois, a marqué sur sa seule frappe cadrée. C'est une véritable leçon de réalisme car l'AS Otohô avait du

L'AS Otohô déjà dos au mur/Adiac mal à prendre à contre-pied la défense de TP Mazembe, les occasions comme celle de Kader Bidimbou ne se concluent pas de façon très désordonnée. Mis dans la position qu'il affecte par Moïse Nkounkou, il a trop écrasé sa frappe avant la mi-temps. S'il l'avait concrétisée, on ne parlerait plus du même

match. La prestation livrée par l'AS Otohô reflète bien l'image du football congolais. Il lui manque toujours quelque chose d'efficacité devant les buts et les petites erreurs de concentration empêchent les clubs congolais de briller. Le 20 février, pour le compte de la deuxième journée, l'AS Otohô affrontera le Coton sport. Le match a été délocalisé à Kinshasa parce que le Congo n'a plus de stade homologué par la Confédération africaine de football. Une victoire de l'AS Otohô relancerait ce club dans le coup. Le TP Mazembe sera, quant à lui, reçu par Al Masry d'Egypte.

Notons que dans le groupe A, Pyramids FC et le Club sportif Sfaxien ont pris la tête de leur poule en battant respectivement Al Ahly Tripoli (2-1) et Zanaco (1-0). Dans le groupe B, Orlando Pirates a battu Js Souara (2-0). Dans le groupe D, Renaissance Berkane et Simba sport ont tour à tour dominé Union sportive de la gendarmerie nationale (5-3) et Simba (3-1).

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE

Djason Philosophe, la famille et les enfants Mobassi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Antoine Mobassi «Backus-chef», enseignant et ancien chef de service à l'INRAP, survenu le 7 février 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 113 rue Oboya à Talangaï (Rfce général Adoua).

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement. «Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



Maître Patrice Mahoungou, commissaire de justice et commissaire priseur annonce aux parents, amis et connaissances le décès de sa mère Julienne Bengue, survenu le 9 février 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°6 de la rue Mankoussou sur l'avenue de la cité des 17 à côté de l'hôtel Christy.

La date de l'inhumation est fixée au vendredi 18 février au cimetière du Centre-ville à Brazzaville.



Les filles et fils des familles Nicolas Daph Kokolo, Joël Pélé Kokolo, Kikabou Mbengou Georgette Getta, Mbengou John Moukala, Diane Ntsimba, Prisca Nzoussi Kiminou, Ulrich Charles Mfoutou Mbengou et la famille Bouella informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante, soeur, fille et belle-soeur Nick Gisabelle Bouela, survenu le 8 février 2022 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient derrière le PSP de la cité des 17 (réf. pylône MTN).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENT

Le Maître principal Reims Madzou Ngatali en service à l'état-major de la Marine nationale, Mme Amélie Bertille Bokoko (épouse) et famille remercient tous ceux qui les ont assisté physiquement, moralement, financièrement et spirituellement, pendant la dure épreuve qui les a frappé lors du décès de leur fils, Espoir Vainqueur Madzou Ngatali, survenu au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, le dimanche 7 février 2022 et dont l'inhumation est intervenue le samedi 12 février 2022 au cimetière de Jérusalem à Kintélé.

Que grâce vous soit rendue.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 24^e journée

Béni Makouana est entré à la 81^e lors du revers de Montpellier face à Lille (0-1). Titularisé dans le couloir gauche du 4-5-1 rémois, Bradley Locko a été sacrifié à la 20^e pour pallier l'expulsion, dès la 14^e, d'Abdelhamine. A dix, les Rémois s'inclinent à Nantes 0-1. Yannis Mbemba n'était pas dans le groupe nantais. Chrislain Matsima est resté sur le banc lors du match nul concédé par Monaco face à Lorient (0-0).

National 1, match décalé de la 21^e journée

Emmené par un très bon Marvin Baudry, Laval bat son voisin choletais 3-1. Alors que le SOC avait ouvert le score à Jean Bouin, le défenseur central, à l'affût au point de penalty, a égalisé sur un corner cafouillé (35^e).

Solide défensivement, il aurait pu marquer sur un coup-franc (45^e+4) et a été logiquement désigné « homme du match ».

« *C'est mon premier but avec Laval, donc je suis très content au niveau personnel, mais le plus important est qu'on enchaîne les victoires. Je savais qu'on allait égaliser et marquer le deuxième. On l'a déjà fait plusieurs fois. Je ne sais pas si on a mieux joué que d'habitude, mais peut-être qu'il y avait plus d'espace, ou qu'on a lâché les chevaux parce qu'on perdait et qu'on voulait impérativement revenir. Si on maintient notre cadence, il n'y a pas de raison qu'on change de position, on va tout faire pour rester à la première place, mais on fera les comptes à la fin* »

Avec ce succès, Laval prend la première place avec 2 points d'avance sur Concarneau et quatre sur Annecy.

Ligue 2, 24^e journée

Ajaccio n'avance plus : réduits à dix dès la 10^e minute, et battus à domicile par à Guingamp (0-1), les Corses concèdent leur cinquième match sans victoire (quatre revers et un nul). Convalescent, Bevic Moussiti Oko était absent.

Prince Oniangué était titulaire sur la droite de la défense à Caen, large vainqueur de Nîmes (4-0).

Rodez chute à Dunkerque (0-2). Titulaire, Adilson Malanda a été remplacé à la 55^e mn.

Niort et Bryan Passi, titulaire, s'inclinent à Amiens (1-3).

Remplaçant, Warren Bondo est entré à la 81^e mn lors du match nul de Nancy à Auxerre (1-1).

Le Havre reçoit Bastia ce lundi soir avec Fernand Mayembo et Nolan Mbemba dans le groupe.

Au classement, Ajaccio a glissé à la 4^e place, avec 42 points et désormais à six longueurs de retard sur Toulouse, le leader. Avec un match en retard, Le Havre est sixième avec 35 points, comme Niort, 7^e.

Caen remonte à la 12^e place avec 29 points, le même total que Rodez, 14^e.

Nancy est 20^e avec 8 points de retard sur le premier non-relégable, Bastia.

Slovaquie, 20^e journée, 1^{ère} division

Yhoan Andzouana était titulaire lors du match nul du DAC Dunajská Streda à

Tрнава (1-1). Titulaire au poste d'ailier, Yhoan Andzouana est à la réception d'un centre à la 9^e mn, mais ne cadre pas sa tête.

Une bonne combinaison avec Pinto à la 18^e mn, qui obtient le penalty du 1-1.

Auteur d'une grosse frappe au ras du cadre à la 29^e mn, Andzouana doublé le score à la 45^e en concluant du gauche une occasion qu'il a lui-même initiée. Mais l'arbitre annule le but pour un hors-jeu du bras de Hahn.

Slovénie, 21^e journée, 1^{ère} division

Antoine Makoumbou était titulaire lors du revers de Maribor chez l'Olympia Ljubljana (0-1). Maribor est 2^e à deux points du NK Koper.

Turquie, 24^e journée, 2^e division

Arrivé mardi dernier, Thievy Bifouma est entré en jeu à la 88^e mn lors du match nul de Bursaspor à Samsunspor (1-1), cinq cent huit jours après sa dernière apparition en club, avec le FC Shenzhen.



Antoine Makoumbou face à l'Olympia (DR)

Bursaspor est premier relégable avec trois points de retard sur Menemenspor, le 15^e.

Allemagne, 26^e journée, 3^e division

Kamal Bafounta est resté sur le banc lors du court succès de la réserve du Borussia Dortmund face à Havelse (1-0).

Angleterre, 32^e journée, 2^e division

Nottingham Forest partage les points avec Stoke City (2-2). Sauvé deux fois par ses montants (2^e et 49^e mn), Brice Sama s'est distingué par une belle ouverture pour Johnson, qui vendange l'occasion (36^e mn), puis par un arrêt sur une frappe vicieuse de Philogene-Bidace (67^e).

En revanche, pas aidé par une défense statique, il s'incline sur le but à bout portant de Maja (68^e mn, 1-1).

Encore décisif face à Philogene-Bidace (84^e mn), le natif de Linzolo dégoupille totalement sur le corner suivant : alors qu'il avait capté le cuir avec autorité, Jagielka le gêne dans sa relance d'un coup de bassin, pas fair-play du tout. Au lieu de laisser filer, Samba lui adresse un coup de poing et est logiquement expulsé et sanctionné d'un penalty. Une

perte de sang-froid inexcusable pour un joueur de 27 ans.

Sans lui, Forest va finalement égaliser à la 90^e+2 mn.

Angleterre, 32^e journée, 4^e division

Match à rebondissements entre Newport County et Oldham Athletic (3-3). Christopher Missilou et Dylan Bahamboula étaient tous deux titulaires.

L'ancien Auxerrois dévie dans ses buts un tir de Haynes sur l'ouverture du score (14^e mn).

A la 28^e mn, Bahamboula offre l'égalisation à Keillor-Dunn d'une admirable ouverture aérienne dans la surface (1-1).

Déjà averti à la 29^e mn, il prend un second avertissement à la 69^e pour un tacle non maîtrisé mais dangereux sur Dolan. Il écope d'un rouge logique qu'aurait également mérité le Gallois Cooper, qui est venu jouer le justicier.

Sans Offrande Zanzala, blessé, Exeter prend les trois points à Bradford (1-0).

Exeter monte à la 4^e place, tandis que

score.

Le CSKA est deuxième à cinq longueurs de Ludogorets, avec un match en retard à jouer.

Croatie, 23^e journée, 1^{ère} division

Pas de Merveil Ndockyt dans le groupe de Osijek, qui recevait Rijeka dimanche.

Espagne, 27^e journée, 2^e division

Warren Tchimbembé n'est pas entré en jeu lors du naufrage de Mirandes face à Gijon (0-3).

Espagne, 23^e journée, 3^e division, groupe 2

Baron Kibamba était remplaçant lors du déplacement de la réserve de Séville à Alcoyano (1-2).

Espagne, 21^e journée, 4^e division, groupe 4

Velez bat la réserve de Las Palmas 1-0. Sans Faites-Prévu Kaya Makosso, resté sur le banc.

Espagne, 21^e journée, 4^e division, groupe 5

Amour Loussoukou n'était pas dans le groupe d'Aguilas, hôte de la réserve de Grenade dimanche.

Italie, 22^e journée, 2^e division

Invaincu en 2022, Frosinone restait sur une série de quatre succès avant sa grosse défaite sur le terrain de Pérouse (0-3). De retour de blessure, Gabriel Charpentier est entré à la 80^e mn, à 0-2. Frosinone est 7^e avec quatre points d'avance sur le 9^e. Rappelons que les huit premiers disputeront les play-offs à l'issue de la saison régulière.

Luxembourg, 17^e journée, 1^{ère} division
Le Racing Union s'impose 4-2 sur le terrain du Hamm Benfica. Kablan Ngoma et Yann Mabella étaient associés en attaque : le premier a obtenu le coup-franc du 1-1 à la 21^e mn avant d'être remplacé à la 64^e. Mabella, lui, a inscrit son 10^e but de la saison, le premier en 2022.

A 2-2, il a redonné l'avantage à son équipe du droit, à la 72^e mn.

Victoire à l'extérieur également pour l'Etzella Ettelbrück, qui rapporte les trois points de Strassen (3-2). Avec Godmer Mabouba titulaire en défense centrale.

Malte, 18^e journée, 1^{ère} division
Titulaire en coupe cette semaine, Christoffer Mafoumbi n'était pas dans le groupe de Mosta, battu 0-2 à Floriana.

Portugal, 22^e journée, 1^{ère} division

Boavista prend un point à Portimonense (1-1). Titulaire, Gáius Makouta est battu dans le jeu aérien par Wyllian, passeur pour Matos (1-0, 18^e mn).

A la réception d'une touche dans la surface adverse, il résiste à trois défenseurs et sert Musa pour l'égalisation (1-1, 41^e mn).

En seconde période, il réalise un bon débordement à droite, mais Musa ne cadre pas. Puis place un tir puissant dévié en corner à la 70^e mn.

A la 89^e, il lance parfaitement Ewer-ton dans la profondeur, mais la frappe du Brésilien est détournée en corner. A la réception du coup de pied de coin, Makouta s'élève plus haut que tout le monde mais place sa tête sur la barre (90^e mn).

Par son activité et son volume, il est logiquement désigné « joueur du match ».

Camille Delourme

FISCALITÉ

Le timbre fiscal électronique opérationnel

L'usage du nouveau timbre fiscal dématérialisé a été officiellement lancé le 14 février dans la ville côtière, en présence de Pierre Edwige Céline Nguimbi Monguia et Jean François Oboa, respectivement directrice de l'Enregistrement de la fiscalité foncière et domaniale et directeur départemental des Impôts et des domaines à Pointe-Noire et au Kouilou.

La directrice de l'Enregistrement de la fiscalité foncière et domaniale a rappelé, dans son mot de circonstance, que les retrouvailles se tiennent conformément au lancement le 29 janvier dernier, par le ministre délégué en charge du Budget à Brazzaville, de la débite du timbre fiscal dématérialisé.

«L'application de cette nouvelle réforme débute à Pointe-Noire par la formation des utilisateurs des machines à timbrer. Cette formation s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation de la gestion des finances publiques dans lequel s'est lancée la République du Congo. L'objectif de ce processus est de réformer, informatiser et interconnecter toutes les régies financières afin de simplifier, moderniser et



Les participants à la cérémonie./DR

sécuriser la collecte des recettes publiques. Le nouveau timbre fiscal dématérialisé vient palier beaucoup de difficultés rencontrées autrefois avec l'usage du timbre physique surtout en cas de rupture des différentes coupures », a-t-elle déclaré.

Soulignons que la mise en place du timbre fiscal dématérialisé contribuera efficacement à quelques améliorations, notamment la disparition du timbre dans sa forme actuelle et disponibilité permanente (stock illimité) ; sécurisation des recettes assurées sur toute la chaîne ; traçabilité complète de la chaîne de gestion des timbres ; interaction et échange des informations avec les autres systèmes (E-TAX, SIGFIP) ; amélioration de l'expérience des usagers.

Séverin Ibara

FOOTBALL

Nathaly's vainqueur de la Coupe de la ville

L'équipe B du football club Nathaly's a remporté le 12 février, au complexe sportif de Pointe-Noire, la finale de la coupe de la ville en s'imposant face à Nico-Nicoyé, 2-1. Cette finale a été honorée par les autorités départementales et le président de la Fédération congolaise de football, Guy Blaise Mayolas.

Organisé par la Ligue départementale de football de Pointe-Noire dans le but de booster ses équipes engagées au championnat national d'élite (V. Club Mokanda, Nathaly's, Cheminots et Nico-Nicoyé), le tournoi a connu également la participation des équipes de la ligue 2 et celles de première et deuxième divisions départementales. Après les différentes phases du tournoi, le FC Nathaly's, neuvième au classement provisoire du championnat, et Nico-Nicoyé, lanterne rouge du même championnat, se sont distingués pour la finale qui a connu son épilogue le 12 février, devant le conseiller culturel du député maire de Pointe-Noire et d'autres invités de marque.

La première période de cette finale a été dominée par Nico-Nicoyé qui a inscrit l'unique but de cette partie par l'entremise de Holsen Ntari. Mais le verdict n'était pas encore dit.

À la reprise, alors que Nico-Nicoyé savourait encore cet avantage, l'équipe B de Nathaly's s'est ressaisie avant d'imposer un nouveau rythme à son adversaire qui a fini par céder à la pression en encaissant le but



Le FC Nathaly's posant avec les officiels après réception de son trophée/Photo Marvin

égalisateur, but de Michel Abomo au premier quart d'heure de la seconde mi-temps, 1-1.

Ce but annonciateur de la gloire de Nathaly's a fait appel à un second, notamment un doublé de Michel Abomo quelques minutes plus-tard, pour le score final de 2-1. Grâce à cet exploit, le FC Nathaly's vient d'inscrire son nom dans le palmarès de la Coupe de la ville de Pointe-Noire.

A l'issue de la finale, la ligue a récompensé les meilleures équipes de toutes les catégories ainsi que les arbitres du tournoi. Le trophée mis en jeu a été oc-

troyé à Nathaly's, vainqueur de la Coupe de la ville de Pointe-Noire et le deuxième trophée à Nico-Nicoyé.

Le président de la Ligue départementale de football, Victor Gaétan Oborabassi, au nom de la communauté football des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, a remercié sincèrement le président de la Fécofoot pour son soutien multiforme à leurs différentes activités sportives. Il a aussi félicité toutes les équipes de sa ligue ayant honoré ce rendez-vous portif.

Charlem Léa Itoua

LIBYE

Stéphanie Williams souligne la nécessité de préserver le calme

La conseillère spéciale du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la Libye, Stéphanie Williams, a fait le point, le 13 février, sur les derniers développements de la situation dans le pays lors des réunions séparées avec Abdel Hamid Dbeibah et Fathi Bachagha, deux Premiers ministres rivaux.

Aux deux Premiers ministres, Stéphanie Williams a pris soin de maintenir sa neutralité et a réitéré qu'il est nécessaire de « préserver par-dessus tout le calme sur le terrain, dans l'intérêt de l'unité et la stabilité du pays. L'ONU dit, d'ailleurs, continuer à reconnaître Abdel Hamid Dbeibah, tout en ayant « pris acte » de la désignation de Fathi Bachagha.

A l'envoyée spéciale onusienne, Abdel Hamid Dbeibah a dit « le besoin de terminer la feuille de route » et de créer « les conditions pour des élections et un référendum constitutionnel ». Le Premier ministre basé à Tripoli a montré que sa position n'a pas bougé. Il ne cèdera le pouvoir qu'à un gouvernement élu.

Stéphanie Williams a également souligné que l'ONU « reste déterminée à faire entendre la voix des 2,8 millions de Libyens qui se sont inscrits sur les listes électorales ». Elle a aussi donné des détails sur sa rencontre avec Fathi Bachagha, affirmant qu'elle « a souligné la nécessité d'aller de l'avant de manière inclusive, transparente et consensuelle, et de maintenir la stabilité à Tripoli et dans tout le pays ».

« J'ai souligné que l'accent doit continuer à être mis sur la tenue d'élections nationales libres, transparentes et inclusives dans les plus brefs délais », a-t-elle ajouté.

Lors des réunions du Forum du dialogue politique libyen, tenues sous l'égide des Nations unies à Tunis, en novembre 2020, il a été décidé que les élections présidentielle et législatives libyennes devaient se tenir le 24 décembre 2021. Cependant, en raison de l'incapacité de la Chambre des représentants et du Haut conseil d'État à s'entendre sur un texte de loi électorale, les deux scrutins n'ont pas eu lieu à la date prévue.

Rappelons que la Libye a deux Premiers ministres. Abdel Hamid Dbeibah, en poste depuis un an, et l'ancien ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha, choisi jeudi dernier par le parlement de Tobrouk. Une situation qui inquiète, alors que la transition n'en finit pas de durer et qu'on attend encore des élections après le scrutin avorté de décembre 2021.

Le 10 février dernier, la Chambre des représentants s'est réunie pour élire un nouveau Premier ministre, affirmant que le mandat de l'actuel gouvernement d'unité nationale avait expiré le 24 décembre. La session a vu l'élection de Fathi Bachagha au poste de Premier ministre, alors que la plupart des députés de l'ouest du pays ne se sont pas déplacés.

Abdelhamid Dbeibah avait auparavant affirmé « n'accepter aucune nouvelle phase de transition ou autorité parallèle » et à ne céder le pouvoir qu'à un gouvernement élu.

Yvette Reine Nzaba

SOCIÉTÉS EXTRACTIVES

Le Congo se conforme à la norme ITIE version 2019

Pointe-Noire a abrité, le 10 février, un atelier de sensibilisation des administrations publiques et des sociétés extractives déclarantes sur la propriété.

Les retrouvailles ont eu lieu dans le cadre de la préparation de la validation de la République du Congo à la norme ITIE version 2019. Elles ont connu la présence de Florent Michel Okoko et Karim Lourimi, respectivement secrétaire permanent du comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) Congo, et expert en gouvernance.

Dégageant l'importance de cet atelier, Florent Michel Okoko a signifié qu'il permet, à la lumière des exigences de la norme ITIE, de pouvoir parler de l'une des exigences qui existe depuis le 1er janvier 2020, qui porte sur la notion des bénéficiaires effectifs, c'est-à-dire la notion du détenteur final d'une entreprise dans le cadre réglementaire d'un pays. Selon lui, la norme ITIE a fait en sorte qu'il y ait en Répu-



Les participants à l'atelier/DR

blique du Congo une feuille de route. Dans ce même cadre, il y a eu une étude mise en place sur la loi relative aux bénéficiaires effectifs.

« La présente rencontre a es-

sentiellement porté sur la façon de mettre en place un dispositif législatif sur la manière dont un registre pouvait être mis en place en République du Congo, étant donné

que cela fait partie de l'une des exigences de l'ITIE. Ainsi, dans le cadre des partenariats bilatéraux et multilatéraux du Congo, l'exigence de la propriété réelle, des bénéficiaires

effectifs, est régulièrement posée sur la table », a-t-il déclaré. Pour sa part, Karim Lourimi a indiqué que l'objectif principal de cette rencontre était de sensibiliser les entreprises à l'exigence 2.5 de cette norme qui parle de la divulgation des données sur la propriété réelle ou sur le bénéficiaire effectif. En plus de cela, a-t-il poursuivi, il était aussi important de présenter à l'occasion de cette rencontre cette notion qui est nouvelle pour la plupart des parties prenantes. « On a essayé d'expliquer la différence de cette notion par rapport à d'autres notions juridiques, en outre nous avons aussi présenté quelques cas pratiques dans le cadre de l'ITIE », a-t-il précisé.

Séverin Ibara

MARINE NATIONALE

Un nouveau commandant du 31^e groupement naval

Le capitaine de vaisseau, Yann Bertrand Issey Ibata, a été nommé commandant du 31^e groupement naval de Pointe-Noire et a pris ses fonctions le 10 février, au cours d'une cérémonie patronnée par René Nganongo, chef d'état-major de la marine nationale.



Le capitaine de vaisseau Yann Bertrand Issey Ibata recevant le drapeau de commandement/DR

Devant de nombreux officiers, marins et civils, le nouveau commandant du 31^e groupement naval a assuré que sa promotion est le fruit des efforts consentis ces dernières années. Il entend cependant remplir ses nouvelles fonctions dans le strict respect des lois de la République pour le succès des Forces armées congolaises, conformément à la Constitution du pays.

Pour conduire son bateau à bon port, le capitaine de vaisseau Yann Bertrand Issey Ibata doit compter sur ses collaborateurs. Ensemble, ils auront deux grandes missions à accomplir: assurer la sécurité des installations et mettre leur savoir-faire au service de la modernisation des équipements.

Le chef d'État-major de la marine nationale, René Nganongo, a pour sa part demandé aux troupes du 31^e groupement naval, tel que le veut la coutume militaire, de reconnaître comme chef le nouveau capitaine de vaisseau, Yann Bertrand Issey Ibata, et de lui obéir en tout ce qu'il leur commandera pour le bien du service, le respect des règlements militaires et l'observation des lois de la République.

Notons que le capitaine de vaisseau Yann Bertrand Issey Ibata a été nommé commandant du 31^e groupement naval par décret n° 2021-559 du 27 décembre 2021. Cet homme en uniforme connaît bien ce groupement naval pour l'avoir déjà servi comme capitaine de frégate.

H.P.M.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Les militaires admis à la retraite font leurs adieux aux armes

Le général de brigade, commandant de la zone militaire de défense n°1, Jean Ollessongo Ondaye, a patronné le 11 février à la base aérienne de Pointe-Noire une cérémonie conjointe d'adieux aux armes des militaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite et du port d'insignes de grade au titre du premier trimestre 2022.



Le port d'insignes de grade/DR

Bâtir une armée moderne passe nécessairement par le respect des droits des personnels des forces de défense et de sécurité, y compris celui de bénéficier d'une retraite digne. Au total, trente-trois officiers et trente sous-officiers militaires des Forces armées congolaises, de la gendarmerie nationale et des services de police ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite, après de loyaux services rendus à la nation.

Ces derniers quittent l'armée avec tous les honneurs, une cérémonie d'adieux aux armes a été organisée en leur honneur, marquant ainsi la fin de carrière de ses soixante-trois hommes en-

gagés au service de la République et des armées avec dévouement et exemplarité.

De nombreuses autorités civiles, militaires et des collaborateurs ont assisté à la cérémonie afin de témoigner leur reconnaissance sincère à ces vaillants et courageux hommes en uniforme.

Cette activité a été marquée par deux points essentiels, la levée des couleurs et la restitution des attributs. Au terme d'une cérémonie marquée d'émotion et de souvenir, ces officiers et sous-officiers, dont la mission au sein des armées vient de prendre fin, ont affirmé leur fierté d'avoir servi loyalement la République.

Après que le général de brigade

Jean Ollessongo Ondaye a salué à juste valeur l'engagement de ces hommes qui ont servi dans différents corps des armées pendant près de quarante ans, il a ensuite patronné la cérémonie de port des insignes de grade des agents de la force publique. Ainsi, 203 agents promus au titre du premier trimestre de l'année 2022 ont porté leurs insignes de grade pour le compte de la zone militaire de défense n°1.

Notons que cette cérémonie d'adieux aux armes est une manière de dire merci à ces « valeureux » militaires, gendarmes et policiers qui ont rendu de loyaux services à l'Etat.

Hugues Prosper Mabonzo

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Un week-end animé sur les questions autochtones

Le week-end dernier a été marqué par une triple activité liée aux questions autochtones, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Tout a commencé par une table ronde portant sur le thème « Paroles autochtones », dans le hall de l'IFC. Animée par Romain Duda, elle a connu la participation des responsables d'associations et membres de la société civile, des représentants des autochtones (Bayaka, Batwa, Babongo) afin de discuter de l'état des droits autochtones au Congo, de présenter leur point de vue sur des situations qui sont au cœur de leur quotidien : droits humains et discriminations, accès à la santé et à l'école, changements sociaux, environnementaux et climatiques. Un véritable plaidoyer.

Pour les panelistes, la situation des peuples autochtones est identique. « On retrouve les mêmes formes de stigmatisation, de discrimination ; les mêmes rapports de domination avec leurs voisins..., créant des questionnements identitaires. D'où est-ce qu'on vient ? C'est quoi la culture ?... Il y a comme une perte d'identité », a indiqué Romain Duda. Il a ajouté qu'il y a beaucoup de jeunes autochtones aujourd'hui qui disent : « Nous allons à l'école pour être comme les Bantous ». C'est devenu un modèle de développement qui n'est pourtant pas forcément le meilleur. Parce qu'ils sont nés pygmées, ils sont nés autochtones, Aka, Mbaka, Bat-soua, Baboutis, ... Ils le resteront toujours.

Les panelistes ont indiqué que



Les panelistes et les participants lors de la table ronde / Adiac

les formes de racisme auxquelles ils font allusion ne sont pas seulement observées au niveau de la population locale mais aussi des institutions. C'est surtout ces formes de discrimination qui ont

été résumées comme des gens de la forêt. « On n'aimerait bien qu'ils se développent, qu'ils sortent de la forêt », a fait savoir l'un d'eux. La table ronde a été suivie d'un échange avec le public.

de recherches anthropologiques au sein de villages autochtones Baka du Cameroun et Aka du nord, entre 2012 et 2021, illustrant le quotidien de ces autochtones Baka, a été ouverte juste

« ... Le fait que la population autochtone est marginalisée socialement, il y a un impact sur sa santé. L'exposition se termine avec les thématiques qui sont plus liées à la problématique de l'école et de la santé (la lèpre, la tuberculose, le pian, ...) »

fait l'objet de cette table-ronde, notamment l'accès à l'école, aux soins, à l'administration, à l'emploi... Ces différents échelons de discrimination font qu'aujourd'hui beaucoup d'autochtones sont localement considé-

« **Forêts humaines** » Aka et Baka dans le monde qui vient Une exposition de vingt-cinq tirages de photographies en noir et blanc, prises par Romain Duda lors de différents terrains

après la table-ronde.

Le but de cette exposition initiée à la base par la ville de Paris est de faire connaître la richesse de la culture, le fonctionnement social, le rapport intime à la forêt et les savoirs traditionnels de la

population autochtone mais aussi mettre en lumière sa situation de marginalisation et les enjeux auxquels elle fait face au XXI^e siècle. Il s'agit de rendre visibles les lieux de vie actuels des autochtones : la forêt, espace-ressource traditionnelle, lieu de joie et d'abondance et le village, carrefour économique attirant de plus en plus les jeunes en quête de devenir et d'intégration au modèle dominant. Elle fermera ses portes à la fin de ce mois.

« ... Le fait que la population autochtone est marginalisée socialement, il y a un impact sur sa santé. L'exposition se termine avec les thématiques qui sont plus liées à la problématique de l'école et de la santé (la lèpre, la tuberculose, le pian, ...) », a expliqué Romain Duda.

Notons que Romain Duda a travaillé entre 2012 et 2017 au Cameroun. Il a passé un an et demi dans le village Mbaka (Cameroun) avant de se rendre au nord Congo, précisément dans le département de la Likouala. Au début, ses activités de recherche concernaient les politiques de conservation de la faune et le rapport des autochtones du Cameroun avec la chasse et le gibier. Ensuite il a commencé à travailler sur la santé, l'accès aux soins de la population autochtone du nord Congo dans un projet d'Ordre de Malte.

Bruno Okokana

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le PDCE édifie les jeunes sur leur formation

Le coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), Auxence Léonard Okombi, a lancé, le 14 février, une campagne de sensibilisation aux modalités de formation, de paiement des indemnités de transport puis la distribution des équipements de protection individuelle, au profit des jeunes congolais en formation.

En présence de leurs parents, les jeunes retenus pour les formations de la cohorte 3 bénéficieront du 14 au 15 février des séances de sensibilisation. Ces échanges, en effet, porteront sur l'engagement parental, la distribution des équipements de protection individuelle, le paiement des primes de transport et les modalités d'attribution des Sim individuelles aux jeunes qui n'en disposent pas.

Cette première séance de sensibilisation va également permettre aux agents du PDCE d'aborder les droits et devoirs des apprenants dans les centres et ateliers de formation, la prévention des maladies contagieuses et les mesures de sauvegarde sociales.

A en croire Auxence Léonard Okombi, la préoccupation du PDCE est de permettre aux apprenants de poursuivre et terminer leur formation dignement. Il



Les bénéficiaires des formations du PDCE/Adiac

a, par la même occasion, invité les bénéficiaires de ces différentes formations gratuites de ne pas abdiquer car, selon lui, les moins motivés seront remplacés.

Pour sa part, le spécialiste en communication du PDCE, Mermans Babounga, a signifié que ce projet permet aux bénéficiaires d'être autonomes afin de se

prendre en charge.

Pour que ces personnes vulnérables affectées dans les centres et ateliers de formation perçoivent l'importance de cette ini-

tiative gouvernementale, un ancien enfant de la rue, l'actuel champion d'Afrique de cuisine, le Congolais Thiansly Arlich Madzou-Moukassa, a présenté son trophée. C'est en réalité, grâce au PDCE qu'il a appris la cuisine et lancé son restaurant. Une véritable source d'inspiration pour ces apprenants.

Financé par la banque mondiale, le PDCE prend actuellement en charge 5000 jeunes Congolais qui suivent des formations en couture, coiffure, broderie, pâtisserie, arboriculture, aviculture, cuisine. Il y a aussi le service de restauration, la transformation des produits carnés-laitiers et halieutiques ainsi que des produits végétaux. De même des filières de mécanique automobile, chaudronnerie, frigoriste en installation domestique, électricité du bâtiment, maçonnerie et autres sont concernées.

Rude Ngoma